

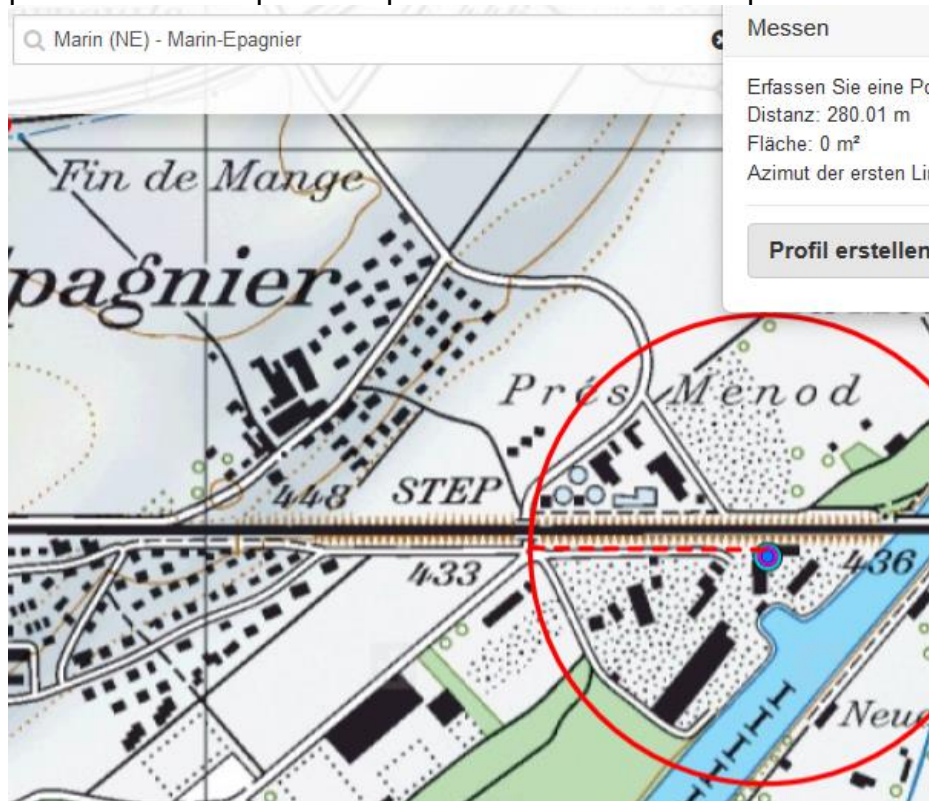
Communiqué de Presse

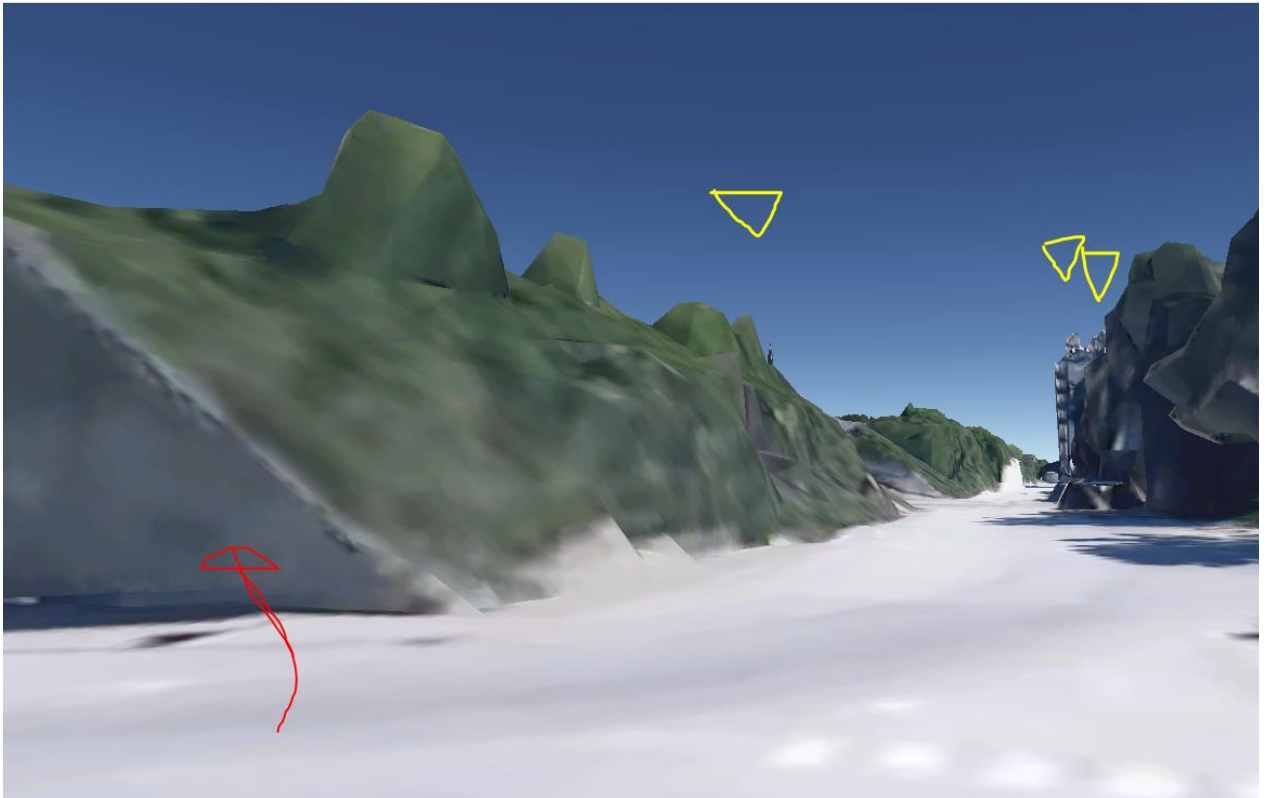
Réf.:S/18.02.2018

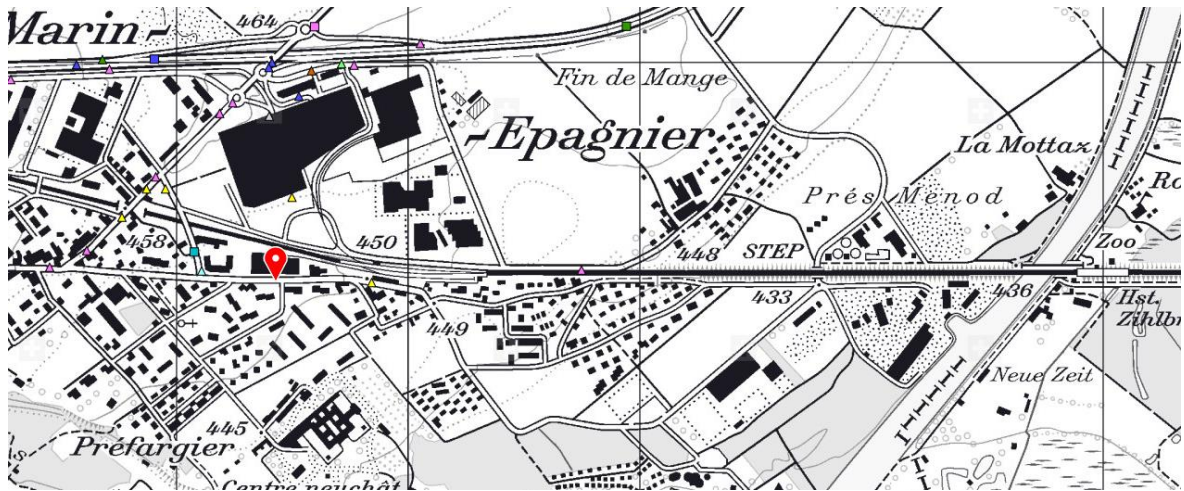
Neuchâtel, le 22.02.2016, le Procureur et la Police neuchâteloise communiquent:

Accident mortel

Ce lundi 22 février peu après 10h00 a eu lieu un accident de circulation sur la commune de Marin-Epagnier avec une issue fatale. Seul en cause, le chauffeur d'une petite voiture de tourisme est venu percuter de plein fouet avec l'avant de son véhicule un mur situé au pied de la ligne de chemin de fer sur le chemin de la Brévarderie donnant accès à la gravière Bühler. Un témoin a pu donner l'alerte et porter les premiers soins au malheureux conducteur qui a dû être désincarcéré par les pompiers tout en recevant des soins par le SMUR. **Le septuagénaire** est décédé sur place. Une enquête a été ouverte par le Procureur de permanence qui s'est rendu sur les lieux de l'accident. La circulation et l'activité des entreprises n'a pas été entravée par le dispositif de secours mis en place.









Unterführungs-Flanke



Neuchâtel, le 22.02.2016

M. Jean-Paul ROS
Procureur à Neuchâtel

032 889 6171
www.ne.ch/pouvoirjudiciaire

Gilles Guignard
Commissaire
Police neuchâteloise
032 889 9000
www.ne.ch/police

[Kieswerk](#)
Bühler Eugène et fils SA

route des Helvètes 9
2074 Marin-Epagnier/NE

Case postale 56
2074 Marin-Centre
Telefon [032 756 11 11](tel:0327561111)

